

nâtel.

s genres, etc.

ement agrandi. —
g du Lac 17, Neuchâtel.
ND-PILET, couturière.

nts sous-désignés seront

vril 1911.

de la Gruyère.

de chevaux

la MUTUELLE CHE-
sanne, fondée en 1901, sous les
s Sociétés d'agriculture de
nce mutuelle contre la mortalité
a du Conseil fédéral.

e payable comptant dans le

contrats temporaires individuels
ment avantageux.

age chevalin pour l'assurance des
nage, ainsi que les autres ma-
Faculté de n'assurer que les ju-

uels.

naires et au siège social : Direc-
ausanne.

STRUCTION

AUX — TUILES

Biraigue.

e et Baulmes.

de France.

dimensions.

ERES

oderne

vis-à-vis de
l'Hôtel des
Alpes.

LI BULLE

en chapeaux

nes gens et enfants.

rai çaises et italiennes.

-Bart.

RES NOUVEAUTÉS
garnis et non garnis
surpes, voilettes, etc.

ER

ID-BERNOIS

n).

de Fer.

bernois rappelle au public qu'à
police des Chemins de fer, il est
e passage et de traverser

exception dénoncés à l'autorité

DES

de pureté et germination, con-
anne.

Escarottes, Chanvre de

ous sols.

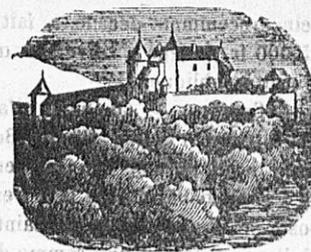
—Seigle. — Avoine supé-

UES

RÈRES, BULLE



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7¹² 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 9⁰⁰ 12¹⁰ 4³⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une
seule insertion 15 c ; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haassenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 14 avril 1911.

Le Code fédéral suisse.

VIII

Des successions.

Dans le domaine des successions, le nouveau droit a profondément modifié notre législation cantonale.

Il a institué le système des parentèles, comprenant chacune un ensemble nettement circonscrit de parents.

La première parentèle comprend la descendance, excluant le droit d'hérédité pour toutes les autres. A la seconde appartiennent les parents du défunt ou leurs descendants, lesquels succèdent par souche.

A défaut de descendants, et des père et mère ou de descendants d'eux, la succession est dévolue aux grands-parents ou à leurs descendants, qui forment la troisième parentèle.

Faute d'héritiers de la seconde parentèle dans la ligne paternelle ou la ligne maternelle, la succession est dévolue entièrement aux héritiers de l'autre ligne, à l'exclusion des membres des parentèles subséquentes.

Si, parmi les descendants des père et mère, il y a des frères et sœurs germains en concours avec des consanguins ou des utérins, les premiers prennent dans les deux lignes, tandis que les autres prennent dans leur ligne seulement.

Les grands-parents et leurs descendants sont les derniers héritiers légaux. Toutefois, les arrière-grands-parents ont droit à la jouissance de la part qui serait advenue à leurs descendants, s'ils avaient survécu. Ce droit passe aux grands-oncles et grands-tantes du défunt.

Tels sont les héritiers légaux. On peut en déduire que la successibilité n'ira pas au delà du septième degré.

Le conjoint survivant concourt aussi à l'héritage avec les héritiers légaux, dans la proportion suivante :

a) s'il est en concours avec des descendants, il a droit, à son choix, au quart en propriété ou à la demie en usufruit.

b) s'il est en concours avec des héritiers de la seconde parentèle, au quart en propriété et aux trois-quarts en usufruit.

c) à la demie en propriété et l'autre demie en usufruit, lorsqu'il concourt avec des grands-parents ou leurs descendants.

Nous avons vu précédemment que la parenté naturelle jouit des mêmes droits que la parenté légitime, sauf dans la ligne paternelle, où le parent naturel ou ses descendants voient leur part réduite à la moitié, s'ils sont en concours avec des descendants légitimes.

L'adopté a les mêmes droits qu'un enfant légitime sur la succession des adoptants. Ceux-ci, par contre, n'ont aucun droit à la succession de l'adopté.

A défaut d'héritiers légaux, la succession est dévolue à l'Etat, s'il n'y a pas de testament.

Nous ne parlerons pas des dispositions qui règlent la capacité de disposer par testament ou les causes de l'exhérédation, dispositions qui ont beaucoup de rapports avec notre législation cantonale.

Mais là où le nouveau Code a considérablement innové, c'est dans la quotité disponible, c'est-à-dire la part dont le défunt a pu disposer par testament. Cette part est de l'ensemble de ses biens, sous déduction des réserves suivantes :

a) des trois quarts de son droit de succession pour un descendant ;

b) de la demie de son droit de succession pour le père et la mère ;

c) du quart pour chacun des frères ou sœurs ;

d) de tout son droit de succession en propriété pour le conjoint survivant, s'il est en concours avec des héritiers légaux, et de la moitié de ce droit, s'il est héritier unique.

Par testament, le conjoint survivant peut recevoir l'usufruit de la part dévolue aux descendants communs ; cet usufruit est réduit de moitié si le survivant se remarie.

Ainsi tombent les dispositions de notre loi fribourgeoise qui réduisaient au quart la quotité disponible d'un indivis. Il arrivait assez fréquemment qu'un indivis était hérité par ses indivis, à l'exclusion des frères et sœurs sortis de l'indivision. Cette anomalie est supprimée.

Les cantons peuvent supprimer la réserve en faveur des frères et sœurs, ou bien l'étendre en faveur de leurs descendants.

Que fera notre Canton sous ce rapport ? La prochaine session du Grand Conseil nous l'apprendra.

NOUVELLES SUISSES

Fièvre aphteuse. — Dans la semaine dernière du 3 au 9 avril, de nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été signalés dans les cantons de Vaud, des Grisons, St.-Gall, Bâle-Ville, Zurich, en tout 10 étables avec 104 têtes de bétail. A Bâle-Ville, Zurich et Lucerne et St.-Gall, il s'agit de transport de bestiaux de provenance française.

A la suite de la constatation de la fièvre aphteuse à Delle, l'importation des bestiaux à pieds fourchus par le bureau des douanes de Boncourt a été interdite, le trafic frontière rural y compris.

Subsides. — Le Conseil fédéral a alloué un subside de 1135 fr. 48 au canton de Berne et un subside de 2211 fr. 00 au canton de Fribourg en faveur des propriétaires de vignes pour les frais occasionnés par la lutte contre le mildiou en 1910, en tant que ces cantons et les communes affectent à cette lutte une somme égale, ne dépassant toutefois pas le 25 % de la dépense occasionnée pour l'achat des sels de cuivre nécessaires au traitement.

Le lait condensé. — L'assemblée générale des actionnaires de la Nestlé and Anglo Swiss Condensed Milk Company a eu lieu lundi, à Cham.

Pour la première fois depuis la fusion des deux sociétés, le bénéfice net est en diminution, bien que la vente ait augmenté. Cette diminution du bénéfice provient du renchérissement du prix du lait.

La Société a construit trois nouvelles usines en Australie et une en Angleterre. On étudie la construction d'usines aux Pays Bas, en France et au Brésil.

La Société voudrait que le Conseil fédéral lui accordât l'exemption douanière pour le sucre.

La Société a versé depuis la fusion 6.150.000 fr. au fonds de réserve ; elle a fait des amortissements pour 9 millions 990 000 fr. ; elle a distribué pour 38 millions de dividende, ce qui équivaut au cent pour cent du capital nominal.

L'assemblée générale a adopté à l'unanimité les comptes et a décidé la répartition du bénéfice net et la création d'une caisse d'assurance contre

la vieillesse, dans laquelle une somme de 500.000 francs a été immédiatement versée.

Divorces. — D'après la statistique fédérale du nombre des divorces en 1909, la proportion des divorces est inférieure à celle de l'année précédente ; elle atteint le même chiffre qu'en 1907, soit 2,55 divorces pour 1000 mariages existants. Sur 100 actions en divorce, les tribunaux ont prononcé 6 rejets, 3,2 séparations de corps et 30,8 divorces. Sur 1690 actions en divorce, 1534 ont été admises, 101 rejetées, 55 ont abouti à la séparation de corps. Dans le canton de Vaud, 141 couples, qui avaient tiré un mauvais billet à la loterie du mariage, ont vu dissoudre les liens de leur hyménée. 2 sont restés à la chaîne, 2 ont obtenu la séparation de corps.

Fausse pièces, faux billets. — La Caisse fédérale a mis le public en garde contre l'acceptation de fausses pièces suisses d'un franc et de cinquante centimes qui, vraisemblablement émises à l'étranger, commencent à circuler chez nous.

En 1910, plus de cinq cents pièces fausses ont été soumises à l'examen, soit de la Caisse fédérale, soit de l'Administration de la Monnaie, la plupart d'entre elles à l'effigie française et à l'effigie suisse, presque toutes assez bien imitées.

D'autre part, la Monnaie fédérale constate que certaines pièces d'or subissent une diminution de poids par usure frauduleuse. Enfin, les billets de banque sont également l'objet d'ingénieuses imitations : il n'y a pas longtemps qu'on arrêta à Zurich un individu cherchant à mettre en circulation de faux billets de cent francs assez semblables à ceux de la Banque nationale.

Militaire. — Le colonel Fritz Gertsch, à Berne, est relevé de ses fonctions d'officier-instructeur d'infanterie.

Berne. — Lundi à Büren, un vacher, Frédéric Oppliger, était occupé à puiser de l'avoine dans un gros caisson. Soudain, pris d'une attaque d'apoplexie, le malheureux tomba la tête la première dans le récipient. Lorsqu'on l'en retira, il était mort, étouffé.

Saint-Gall. — Bienfaisance. — M. Grob, ancien syndic de Degers-

heim, récemment décédé, a fait pour 25,000 fr. de legs à diverses œuvres d'utilité publique.

— **Capture.** — On vient d'arrêter à Stuttgart l'italien Pietro Bolcato, qui, à la fin du mois de janvier dernier, avait pénétré dans le bureau de poste de Winkeln, près de Saint-Gall, où il avait dérobé une somme de cinq mille francs.

Bolcato est en outre soupçonné d'avoir pénétré avec effraction dans une fromagerie de Gossau, où il aurait pris une somme de cinq mille francs.

Neuchâtel. — Un vol à la caserne de Colombier. — Samedi soir, un vol a été commis à la caserne de Colombier, au préjudice du sergent-major de la 1^{re} compagnie du bataillon de recrues. Ce sous-officier avait oublié son portemonnaie dans une chambre et, peu après, lorsqu'il s'en aperçut, le portemonnaie avait déjà disparu. Dimanche matin, le fourrier de la même compagnie retrouvait dans les cabinets le portemonnaie qui, naturellement, avait été allégé de son contenu, 25 francs environ.

La compagnie était consignée dimanche matin, tandis qu'une enquête se faisait par les soins du juge d'instruction militaire. Celui-ci a fait mettre en état d'arrestation une recrue de la première compagnie.

A L'ÉTRANGER

France. — Violentes émeutes dans la Marne. — Des scènes de violence d'une extrême gravité se sont produites la nuit du 12 au 13 à Damery.

Des fusées paragrêles ont donné le signal aux vigneronnes à propos du vote du Sénat sur la délimitation du Champagne. Les fusées partirent ensuite dans toute la vallée de la Marne.

Des bandes de vigneronnes avec leurs femmes et leurs enfants s'assemblèrent à Damery au chant de l'«Internationale» pendant que le tocsin sonnait dans tous les villages et que le clairon donnait l'alarme.

Armés de pioches et de piques, les manifestants se sont rendus ensuite devant les maisons des négociants et saccagèrent tout, jetant les marchandises à la rue.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

Elle dit, douce et grave :

— Michel, écoute parler son cœur... Tu ne peux que l'entendre... moi, plus heureuse, je le vois !

Et Gilberte, disputant à Laurent les mains de Michel, murmurait, elle aussi, suppliante :

— Pour lui, père, pour ton enfant !

Le marquis était dans un grand trouble. Les supplications de Laurent étaient allées droit à son âme.

Il s'était attendu, croyant le comte coupable, à ce que le jeune homme se défendrait, inventerait quelque histoire savamment combinée pour éloigner tout soupçon, se créerait tout au moins un alibi, afin de prouver qu'il n'était pas coupable.

Et pas du tout, il se heurtait à une sur-

Ils mirent le feu à des bottes de paille pour incendier les maisons, mais la paille ne prit pas feu à cause de l'humidité provoquée par le vin répandu. Tout fut saccagé et détruit. Une véritable rivière de vin coulait dans les rues de Damery.

A 11 h. 1/2, deux escadrons de dragons arrivaient à Damery, où ils furent d'abord arrêtés par les barricades élevées par les vigneronnes. Les femmes se précipitaient devant les chevaux pour les empêcher de passer. A minuit, les troupes n'avaient pas encore réussi à pénétrer dans le village.

Dès que la nouvelle eut été connue que le principe de la suppression de la délimitation avait été voté par le Sénat, une foule composée de 1500 à 2000 vigneronnes est descendue à Dzy.

Dans cette localité, ils ont défoncé les portes d'un cellier et causé des dégâts importants. Le préfet de Reims s'est rendu sur les lieux. Plusieurs escadrons de dragons ont été envoyés pour rétablir l'ordre.

Japon. — Le désastre de Tokio. — On annonce de Tokio que 6676 maisons, 9 temples et une caserne de pompiers ont été la proie des flammes. L'incendie a fait quatre victimes ; 133 personnes sont plus ou moins grièvement blessées. 40,000 personnes se trouvent sans abri.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Pour avoir fermé trop tôt la bascule de son fourneau, M. Jules Perret, à Noville (Vaud), âgé de 76 ans, a été asphyxié.

— On a trouvé asphyxié dans sa chambre, à Vevey, un confiseur nommé Courvoisier, âgé de trente ans.

— Un jeune cycliste de Renens a été si grièvement blessé mardi soir, dans une rencontre avec un tramway, qu'il a succombé dans la nuit.

— Mercredi soir, le Tribunal des prud'hommes de Genève a condamné les grévistes ouvriers tailleurs pour dames à des indemnités en faveur de leurs patrons, pour avoir quitté le travail sans avertissement.

— Lundi après midi, un violent incendie a détruit deux dépendances de l'établissement d'horticulture Lindenmeyer, à La Tour-de-Peilz.

— Etranger —

Pour avoir mouillé son vin et fraudé le fisc, un marchand de vins d'Epinal s'est vu condamné à 8 mois de prison avec sursis, et à 461,000 francs d'amende.

prise extrême, à du désespoir, à de l'effarement.

Non seulement Laurent ne cherchait pas d'alibi, mais il avouait être venu dans la maison de Nogent.

Et ce récit, l'aveugle le confirmait.

Puis il y avait, en ses prières, des accents si vrais, la douleur y éclatait si poignante, que Michel s'était mis à douter.

Tout de suite il avait écarté l'odieuse pensée que Laurent avait assassiné Jactel.

Mais les faux ?

Là son doute, — doute affreux, qui le brisait, — restait entier.

Il n'avait pas fallu moins que la parole de l'aveugle, reconnaissant tout à coup que le même homme, acharné à leur perte, cet étranger à l'accent anglais, était intervenu à deux reprises dans leur vie, pour qu'enfin sa conviction fût ébranlée.

Et les supplications de Laurent avaient fait le reste.

Peu à peu il s'était attendri.

Oui, ils se débattaient dans une effroyable énigme ; leur esprit se perdait dans ces ténèbres.

Mais qu'importe, si Laurent était inno-

— Douze cents ouvriers de la Compagnie générale d'électricité, à Berlin, viennent de se mettre en grève.

— Le parti socialiste italien tiendra, à Modène, un congrès extraordinaire dans le courant de septembre ou octobre prochain.

CANTON DE FRIBOURG

Marché-concours de bétail.

— Il a été exposé 289 pièces de bétail gras au marché-concours de Fribourg, représentant un poids total de 138,250 kilos. Malgré les mauvaises récoltes de l'année dernière, la qualité du bétail était de premier choix. Les achats se sont faits à des prix qui n'avaient jamais été atteints jusqu'ici. Les transactions ont été nombreuses. Les vaches se sont payées de 1,16 à 1,20, les bœufs de 1,20 à 1,25, les veaux de 1,60 à 1,64 le kilo sur pied.

Chute mortelle. — Mardi soir, un grave accident s'est produit au moulin Marti, à Chiètres. Un jeune garçon nommé Natter, 13 ans, arrivé l'après-midi de Berne pour passer ses vacances, a été précipité du quatrième étage de l'ascenseur et s'est brisé la colonne vertébrale. Après quelques minutes, il a rendu le dernier soupir.

Fête cantonale de musique à Morat. — 16 sociétés comptant 430 membres ont annoncé jusqu'à ce jour leur participation à la fête de musique du 21 mai prochain. Dans ce nombre se trouvent la *Landwehr* de Fribourg et d'autres sociétés de Bulle et localités importantes du canton.

Grande Brasserie & Beau-regard. — L'émission de l'emprunt 4 1/2 % a parfaitement réussi. Il y aura probablement lieu à réduction des grosses souscriptions.

GRUYÈRE

Concert. — En cas de beau temps, le Corps de Musique de la Ville et la Chorale donneront concert sur la Promenade, au sortir de l'office.

Médecine. — M. Paul Gretener a passé avec succès les examens de sciences naturelles de médecine à l'Université de Lausanne.

cent !

Au mot si doux de Gilberte, qui ne lui montrait plus en Laurent son frère mais bien plutôt l'enfant sur les premières années duquel il avait veillé avec tant de sollicitude, il se fondit tout à fait. Des larmes lui vinrent aux yeux.

Lentement ses bras se soulevèrent, se tendirent vers Laurent.

— Frère ! frère ! dit-il d'une voix étouffée, mon enfant, mon enfant !

Laurent laissa échapper un sanglot de joie suprême.

Mais il ne se relève point. Il ne va point chercher ces bras qui se tendent, et qui l'appellent, et qui lui offrent leur tendresse.

— Non, pas dans tes bras, frère, mais à tes genoux, toujours !

— Relève-toi, mon pauvre enfant... Et puisque je t'ai cru coupable, c'est à moi de te demander pardon...

— Oh ! mon frère, mon bon frère, le vrai coupable, l'homme qui s'est par deux fois acharné sur nous, je le trouverai. Laisse-moi ce soin, laisse-moi ce devoir !

— Soit !... Et quand tu l'auras trouvé...

— Justice sera faite, je t'en réponds.

La Tour. — Enfin la Société de chant *L'Avenir* de La Tour donne son unique concert-représentation. Si celui-ci s'est fait longtemps désirer, il n'en sera que plus apprécié et avec raison.

Les amateurs d'émotions seront pleinement satisfaits en voyant se dérouler le drame touchant *Le Revenant*, où sont glorifiés l'amour filial et le sentiment du devoir. *Le Homard et les Plaideurs*, farce judiciaire désopilante, déridera sans peine les fronts encore assombris par les graves impressions du carême et de la grande semaine. Bon succès à *L'Avenir*.

Marché hebdomadaire. — Les agriculteurs commencent les travaux de la campagne. C'est pourquoi le marché a été peu fréquenté, du moins en ce qui concerne le petit bétail.

Mais, par contre, quelle animation et quel empressement autour des étalages des marchands de graines potagères et de jeunes plants !

C'est le grand moment de commencer la culture des jardins, si l'on veut obtenir une bonne récolte. Aussi, il est inouï ce qu'il a été vendu de plants de choux, de petits oignons de *Bâle*, de graines diverses. Souhaitons que tout cela acquiesse une bonne croissance, soit exempt de gelée et produise du cent pour un.

Les prix du petit bétail restent sensiblement les mêmes que ceux de jeudi dernier. Le beurre n'a pas varié. Mais les œufs ont renchéri quelque peu et se sont maintenus à 7 pour 60 cent. Ce renchérissement tient à deux causes. D'abord le retour du froid produit toujours une diminution de la ponte. Ensuite, cette marchandise est plus recherchée, cette semaine-ci surtout, et en vue de la fête de Pâques.

Le temps qu'il fait. — L'état de la température est on ne peut plus favorable à l'extension de l'épidémie de la grippe, cette malencontreuse visiteuse, qui menace souvent de dégénérer en bronchite ou pneumonie.

On a beau nous dire que les printemps les plus tardifs sont ceux qui sont suivis des étés les plus prospères. Chacun n'en soupire pas moins après un peu plus de soleil et un peu de douceur.

La bise, tenace, souffle en rafales. Jeudi, elle a chassé sur nos montagnes une violente bourrasque de neige. Dans la plaine même, nous avons vu tomber quelques flocons.

Avis. — Nous informons les messieurs que les magasins de coiffeurs seront fermés dimanche, jour de Pâques.

Alors, se tournant vers la marquise :

— Maintenant, mère, personne autre que moi ne vous dira ce que l'on vous a caché jusqu'aujourd'hui... Dans sa tendresse, Michel vous laissait tout ignorer... Il faut que vous connaissiez mes fautes...

— Parle, mon enfant, je devine que tu as terriblement souffert. Souffrir... c'est se repentir... Parle ! Viens pleurer sur mon cœur, l'amour d'une mère est infini !

Et il commença, les yeux baissés, le récit que nos lecteurs connaissent.

PIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

LE MARIAGE DE JENNY.

I

Les deux complices.

Le soir du crime, après s'être échappé à l'étreinte des doigts de l'infirme, Romain Goux s'était enfui au hasard.

Cette scène l'avait épouvanté en dépit de son terrible sang-froid.

Il revoyait, devant ses yeux, tout en courant dans les ténèbres de la petite ruelle qui

La Tour. — Enfin la Société de l'Avenir de La Tour donne son concert-représentation. Si ce n'est fait longtemps désirer, il sera que plus apprécié et avec...
 Les amateurs d'émotions seront...
 Le drame touchant *Le Revenant*,...
 Le *Homard et les Leurs*, farce judiciaire désopilante, sera sans peine les fronts encore...
 Le succès à l'Avenir.

Marché hebdomadaire. — Les agriculteurs commencent le travail de la campagne. C'est pourquoi le marché a été peu fréquenté, du moins en ce qui concerne le petit bétail.

Par contre, quelle animation et empressement autour des étalages marchands de graines potagères de jeunes plants!

Est le grand moment de la culture des jardins, si l'on veut une bonne récolte. Aussi, il n'est pas étonnant qu'il a été vendu de plants de oignons de Bâle, de diverses variétés. Souhaitons que la récolte soit exempte de gelée et produise un bon rendement.

Le prix du petit bétail restent sensiblement les mêmes que ceux de jeudi. Le beurre n'a pas varié. Mais les œufs ont cherché quelque peu et sont maintenant à 7 pour 60 cent. Le marché tient à deux causes: l'absence du retour du froid produit une diminution de la ponte. Cette marchandise est plus chère, cette semaine-ci surtout, en raison de la fête de Pâques.

Le temps qu'il fait. — L'état de température est on ne peut plus favorable à l'extension de l'épidémie de grippe, cette malencontreuse maladie qui menace souvent de dégénération en bronchite ou pneumonie.

Un beau nous dire que les principes les plus tardifs sont ceux qui ont survécu des étés les plus prospères. On n'en soupire pas moins après plus de soleil et un peu de douceur, tenace. souffle en rafales. Elle a chassé sur nos montagnes la neige bourrasque de neige. Dans la même, nous avons vu tomber des flocons.

Les magasins. — Nous informons les messieurs que les magasins de coiffeurs sont fermés dimanche, jour de Pâques.

se tournant vers la marquise :
 maintenant, mère, personne autre que vous dira ce que l'on vous a caché aujourd'hui... Dans sa tendresse, M. M. laissait tout ignorer... Il faut que vous sachiez mes fautes...
 Le monde, mon enfant, je devine que tu as senti souffrir. Souffrir... c'est se reposer! Viens pleurer sur mon cœur, d'une mère est infini!
 commença, les yeux baissés, le récit de sa vie. Les lecteurs connaissent.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE
TROISIÈME PARTIE
LE MARIAGE DE JENNY.

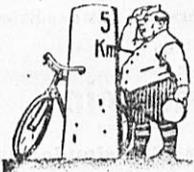
I
Les deux complices.
 Le crime, après s'être échappé à la vue des doigts de l'infirme, Romain était enfui au hasard.
 La scène l'avait épouvanté en dépit de son sang-froid.
 Il regardait, devant ses yeux, tout en couvrant les ténèbres de la petite ruelle qui

Un bon témoignage!



Je me fais un plaisir de vous confirmer que les **Pilules Suisses du Pharmacien R. Brandt** sont un purgatif doux ne produisant aucun malaise stomacal ou intestinal.
 Dr Einhorn, Arnau, Bohême.
 Seulement véritables avec cette marque déposée. La boîte avec étiquette Croix blanche sur fond rouge portant l'inscription «Richard Brandt» au prix de fr. 1.25 dans les pharmacies.

Je ne connais rien de meilleur.



Les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites *Pastilles Gaba*, m'ont déjà rendu beaucoup de bons services. Depuis 20 ans, je souffre d'un catarrhe de la gorge et du larynx; l'usage régulier de vos pastilles me soulage beaucoup, à tel point que je puis m'acquitter de mes fonctions d'instituteur. Je ne connais rien de meilleur contre la toux, l'enrouement, les catarrhes et les maux de gorge.
F. G., directeur et instituteur, à Trachselwald.
 1 fr. la boîte dans les pharmacies.

Rhumatisants

appliquez sur vos douleurs un **Emplâtre américain Rocco** à doublure de flanelle, et vous serez bientôt soulagés, sinon guéris!
 Exiger le nom de **Rocco**.
 Dans les pharmacies à fr. 1.25.
Bulle: Pharmacies **Barras, David et Gavin**.

Draps magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gyga**, fabricant à **Blelenbach**. 244

Mises juridiques.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, **mercredi 19 avril**, dès 1 heure, à l'ancienne boucherie **Droux Julien**, à **Bulle**, 1 banque, 1 tronç à hâcher avec 6 couteaux, 1 rafraichissoir avec ventilateur électrique. La vente aura lieu à tout prix.

Dimanche 23 Avril

Cassée

à l'auberge de la Cantine.

Invitation cordiale.

Le tenancier.

A vendre

5 à 6000 pieds de foin et regain à distraire chez **Vve Louise Yenny**, à **Morlon**. 652

descendait vers la Marne, il revoyait le blême visage de l'aveugle, si tragique!...

Quant il fut loin, sur la rive de la Marne, il s'arrêta, il s'assit, il reprit haleine.

Autour de lui, dans la campagne, c'était toujours la même tranquillité, la même douceur d'été, et dans le ciel, la lune brillait.

Il resta très longtemps à rêver.

Avait-il laissé derrière lui quelque indice, quelque preuve? Ce morceau d'étoffe, entre les mains de l'aveugle, ne le ferait-il pas découvrir un jour?

Il avait acheté le veston à Londres, chez un revendeur, il y avait déjà deux ans. Il serait bien difficile de remonter par une semblable piste jusqu'à sa trace.

Et c'était tout. Point d'autres preuves.

Il haussa les épaules.

— Certainement, je ne voulais pas le tuer, ce pauvre vieux... C'est à mon corps défendant... sans cela, j'étais perdu... Que va dire M. Bertignolles quand il l'apprendra?...

Il respira, soulagé.

— Ce qui est fait est fait. La vie d'un homme est peu de chose dans le désert. Pourquoi compterait-elle davantage ici?

(A suivre.)

†
 Mademoiselle **Séraphine OBERSON**, à **Bulle**, Madame **Vve de Joseph OBERSON**, et ses enfants, à **Yverdon**, **Bramois** et **Lausanne**, Monsieur **Charles THORIN**, à **Grandvillard**, Monsieur l'Abbé **MENETREY**, R. curé, à **Albeuve**, et leurs nombreux parents ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
MADAME

Veuve Thorin-Oberson

leur regrettée sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection le 13 avril, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu samedi 15 avril, 2 1/2 h., à **Bulle**.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs.
R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vente d'immeubles

L'Office des faillites de la Gruyère vendra, par voie de mises publiques, **mercredi 19 avril**, à 2 heures, à la salle du Tribunal, Château de **Bulle**, les immeubles appartenant à la Masse en faillite **Savary Anselme**, agriculteur, à **Biaz**, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et environ quatre poses de terrain y appartenant.

La vente aura lieu à tout prix.

On demande de suite une **apprentie tailleuse** pour hommes, chez **Joséphine Morand**, **Le Pâquier**. 653

On demande **un jeune homme** de 16 à 18 ans pour travaux de la campagne (canton de Vaud). Adresser offres à **Haasenstein et Vogler**, **Bulle**.

Logement à louer au centre de la ville, de 3 chambres indépendantes, dépendances, eau et lumière. S'adresser à l'agence **Haasenstein et Vogler**, à **Bulle**, sous H 583 B. 646

Un bon scieur est demandé à l'Usine d'Apples sur **Morges**. Place stable, travail assuré toute l'année. 634

A vendre **forte mule** bien attelée, sage. Convient pour service de montagnard ou de laitier. On céderait aussi à de bonnes conditions

un bât pour transport fromage, etc. S'adresser **Ferme du Guintzet**, **Fribourg**. 632

Mises de bétail.

Le soussigné exposera en mises publiques, pour cause mise à bail, le **jeudi 20 avril**, à **midi précis**, devant le bureau de poste, à **Morlon**, son bétail comprenant : **7 mères-vaches**, dont une prête au veau, une fraîche vélée et cinq portantes pour l'automne, **une génisse de 2 ans** et **trois de 1 an**. Le bétail exposé est de variété noire et de première qualité. L'exposant : **Alexandre Grandjean**. 672

Mises d'immeubles.

Pour cause de partage, il sera exposé en mises publiques, le **mardi 25 avril courant**, à 2 heures, à **La Léchère**, les parts d'immeubles indivis désignés au cadastre de **Bulle**, sous les art. 610a Part de grange, taxée fr. 3600.— 612a Habitation au 1er ét. taxée fr. 4100.— 144ab Pré de 1 pose 387 perches taxé fr. 1309.— Les conditions seront lues avant les mises. Pour les exposants : **A. Magnin**, avocat. 600

BONNE

à tout faire, sachant faire un peu de cuisine, est demandée pour de suite dans une bonne famille bourgeoise. Adresser les offres sous **H 1642 F** à **Haasenstein et Vogler**, à **Fribourg**.

CONSTRUCTION

FOURNITURES GÉNÉRALES

SOCIÉTÉ MATÉRIAUX, BULLE

Les Fils d'Ernest Glasson. 647

PAQUES

Reçu un choix superbe en **CRAVATES** haute nouveauté, ainsi que dans les peignes et rubans pour coiffure.

Au Magasin Veuve A. Margot.

Salon de coiffure pour Dames et Messieurs.
 Place du Cheval-Blanc, **BULLE**.

Café du Tirage, Bulle.

Le soussigné a l'avantage d'aviser l'honorable public de **Bulle** et des environs qu'il dessert le **sudit établissement**.

Consommations de premier choix. — Service soigné.

Se recommande,

JULES MORAND

SOUMISSION

La Société de laiterie de **Maulles** met en soumission son lait depuis le 1er mai jusqu'au 31 décembre 1911. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez **M. Pasquier Pierre**, président, jusqu'au 23 avril courant, à 7 heures du soir. 644

A louer

Joli appartement pour le 1er mai. S'adresser **Vve Gamba**, près du Tirage.

On demande un vacher

pour 12 vaches. Entrée de suite ou à convenir. Gage selon entente.

S'adresser à **Jos. Huguelit**, propriétaire, à **Roncourt** (Jura Bernois).

Nouvelle **F. N.** à 2 vitesses **Motocyclette** et débrayage.

Transmission fermée à cardan. Plus de courroie. Départ facile et instantané, même dans une forte montée. Le plus grand succès du jour. Confort et sécurité. Demandez catalogues et essais chez le représentant

Jos. GREMAUD, mécanicien, **BULLE**. 639

Tir militaire.

La Société de Tir de **La Tour-de-Trême** organise ses tirs pour les **23 avril** et **7 mai**, dès 1 1/2 heure. Livrets de service et de tir indispensables. 650 **LE COMITÉ**

A vendre

un dessus de voiture neuf. S'adresser à **Haasenstein et Vogler**, **Bulle**.

OCCASION

A vendre, faute d'emploi, une **bicyclette de dame**, très peu usagée. S'adresser à **Haasenstein et Vogler**, **Bulle**.

AU LOUVRE BULLE

Cravates, boutons, ceintures, cirages. Coupures de galons. Coupures de rideaux. Cotons à crocheter. etc., etc., etc.

OCCASION pour SOLDEURS

A LOUER

plusieurs logements bien situés, ainsi que **chambres meublées** chez **Mme Vve Torche**, **La Tour**. 512

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages). **Gigon-Gavard**, rue **Gutenberg 3 b.**, **Genève**. 567

SEMENCES

Graines fourragères contrôlées par les établissements fédéraux, garanties de pureté et de germination. **Trèfle perpétuel**, **trèfle de Styrie**, **fenasse**, **raygras**, **fromental**, **esparcette**, **thymothé**, **dactyle**, **fétuque des prés** **houque laineuse**, **pois**, **poisettes**. **Chanvre** du pays et d'Allemagne, **graines de lin**.

Graines potagères (de jardins).

— Prix avantageux. —

Rabais par quantité

Chez **Vve LOUIS TREYVAUD**, **38, Grand'rue, BULLE**.

Café-Restaurant

à vendre

situé au centre de la Ville de **Bulle**. Bonne clientèle assurée. Grande facilité de paiement.

S'adresser au notaire **Henri Pasquier**, à **Bulle**. 550

Contre toux, rhumes



La Fabrique de meubles, „La Gruyéria“, à **Bulle**, engagerait encore une vingtaine de bons ouvriers

menuisiers-ébénistes.

La préférence serait donnée à des ouvriers du pays. 622



CRÉDIT GRUYÉRIEN BULLE

Capital-actions : Fr. 1,000,000.—

Prêts par **billets à ordre** ou en **comptes-courants** sur nantissement de titres, cautionnement ou hypothèque.

Escompte d'effets de commerce. — Achat et vente de titres. — Encaissement de titres et de coupons échus. — **Fourniture de chèques sur tous pays.**

Nous recevons des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :

En comptes-courants : disponibles à vue à 3 1/2 % ; disponibles moyennant avertissement à 3 3/4 %.

En caisse d'épargne 4 %. (4 1/4 % pour carnets jusqu'à 600 francs.)

Contre **obligations** ou **certificats de dépôt** à 1 ou 5 ans 4 1/4 %.

Garde et gérance de titres. — Location de compartiments de coffre-fort.



Grande Chapellerie Tobie BEO BULLE Grand' rue 32

ASSORTIMENT COMPLET en chapeaux feutre pour hommes et enfants.
NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Port Aviation : noir, lierre, tanagra 4 fr.

Richard (large) : noir et tanagra 5 fr.

Bord affrété : noir, gris taupe, gris souris 6 fr.

Impers haute nouveauté. Chapeaux soie.

Chapeaux de première Communion.

Chapeaux paille.

Chemises. Cols. Cravattes. Bretelles. Blouses. Spécialité en fil noir extra.

COMPARER

c'est le meilleur moyen de bien juger. A tous ceux qui prennent la peine de voir les chaussures du magasin d'expéditions

Th. Sottas-Thalmann, Bulle

apparaissent comme les meilleures, celles qui chaussent le mieux et les meilleures marchés.

Prix fixes.

Maison de confiance.

Grande mise de bétail.

Le sousigné, Ernest Dunand, à Romont, exposera en mises publiques, devant son domicile, le **mardi 25 avril courant, dès 11 heures précises du matin, 60 pièces de bétail**, des deux races, soit 32 mères vaches, fraîches vélées, prêtes au veau ou portantes pour l'automne, 8 génisses de 1 à 2 ans, 5 veaux de l'année, 1 paire de bœufs d'attelage de 2 1/2 ans, 2 jeunes taureaux blancs et rouges et 1 taurillon pie-noir de 4 mois avec ascendance de 1^{re} classe, 8 bons chevaux pour le trait et la voiture, 1 fort mulet de 2 ans et 1 âne.

Par la même occasion, il sera exposé en vente 1 rateuse, 1 faneuse neuve et 2 voitures également neuves.

Favorables conditions de paiement.

649

L'exposant : **Ernest DUNAND, à la Belle-Croix, Romont.**

Le Catalan Quinquina

Est le meilleur vin apéritif.
Le meilleur vin tonique.
Le meilleur vin digestif.
Le meilleur vin fortifiant.
Le meilleur vin hygiénique.
Le seul vin contre les faiblesses d'estomac et le manque d'appétit.

Le Catalan Quinquina se vend au prix de 3 fr. 20 le litre.
Demandez dans tous les cafés le Catalan Quinquina.

Dépositaire pour la Gruyère :

Francisco Ribes, vins, BULLE

Inventeur et seul fabricant :

Juan Estruch,

Vins en gros, ROMONT.

Apprenti ou aide

est demandé pour le plutôt dans une **bonnagerie-pâtisserie.**
S'adresser à Haasenstein et Vogler.

Tailleuse.

La soussignée avise l'honorable public qu'elle vient de s'établir comme **tailleuse pour hommes.** Travail prompt et soigné.
Se recommande,

BUSSARD Marie-Louise,
aux Prays, Epagny.

On donnerait

à préparer 300 billons et 70 à 80 moules de noués et de quartiers.
S'adresser à **Ami Pilet-Neusel, à la Chaudanne près les Moulins.**

Avis aux entrepreneurs de charpente.

On demande à acheter une **multiple d'occasion, à prix réduit.** S'adresser sous chiffres **P 11676 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.** 620

ON DEMANDE

un **jeune homme** pour soigner les porcs.
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle.

On demande pour petit ménage soigné à Château d'Oex, une

bonne à tout faire

ayant en du service si possible.
S'adresser **Mme Muller de Sybourg, Château-d'Oex.** 610

Occasion !

A vendre vélos roue libre, en bon état.
S'adresser à **M. J. Pinaton, mécanicien, Bulle.** 621

à côté de la poste

Chapellerie moderne

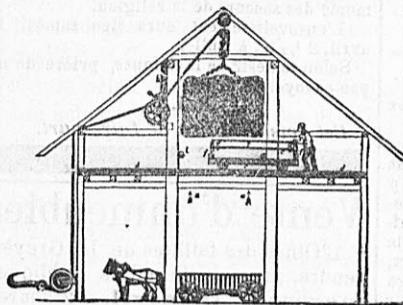
vis-à-vis de l'Hôtel des Alpes.

BULLE R. WILLI BULLE

Magasin le mieux assorti en chapeaux feutre et paille, pour hommes, jeunes gens et enfants.
Dernières nouveautés anglaises, françaises et italiennes.
Casquettes, bérets, Jean-Bart.

MODES

MODELES DE PARIS ET DERNIERES NOUVEAUTÉS
Immense choix en chapeaux de paille garnis et non garnis pour dames et fillettes ; fleurs, plumes, écharpes, voilettes, etc.



1000 FR.

à celui qui prouvera qu'il existe en Suisse

un

monte-foin

à traction animale plus simple, plus pratique et moins coûteux que celui de

V. GENDRE, constructeur, à FRIBOURG.

Dimanche 16 avril, à 3 h. et à 8 1/2 h.

Concert-Représentation

donné par l'AVENIR, société de chant de La Tour-de-Trême dans la grande salle du Café de La Tour.

1^{re} PARTIE : CHŒURS

2^{me} PARTIE

LE REVENANT

drame émouvant en 3 actes.

Le Homard et les Plaideurs

comédie en 1 acte.

Premières, numérotées : 1 fr. ; secondes : 60 cent. — ENFANTS : 20 cent.

Charcuterie-Salaison Eug. Demierre

BULLE, Place des Alpes.

A l'occasion des Fêtes de Pâques

grand choix de Pâtés froids.

Hôtel Moderne, BULLE

Dimanche à 3 1/2 h. et 8 1/2 h.

Lundi, à 8 1/2 h.

Grandes Représentations du merveilleux

Cinéma Pathé (Permanent)

Nous donnerons à l'occasion des fêtes de Pâques une série de vues artistiques absolument inédites dont 4 en couleurs naturelles, 6 tableaux dramatiques admirablement interprétés par les meilleurs artistes de la Comédie française, et plusieurs films amusants et comiques.

Nous recommandons tout spécialement

la **Comtesse de Bracciano**

magnifique drame historique en couleurs. Il y a dans cette tragédie des scènes vraiment émouvantes qui feront sensation.

Le programme est composé spécialement pour l'honorable public de Bulle. 648

BAZAR FRANÇAIS

BULLE

près de l'Hôtel-de-Ville

BULLE

Pour les fêtes de Pâques

Grand et beau choix en chapeaux de paille pour hommes, enfants et fillettes, dernières nouveautés, dans tous les prix. Chapeaux de feutre pour hommes. Chapeaux de feutre pour enfants. Chemises blanches, cravates en tous genres. Gants. Confections pour hommes et enfants. Confections pour dames. 641

AVIS

En vue d'éviter des courses inutiles aux agriculteurs pour obtenir des engrais de **St-Gobain**, nous avisons notre grande clientèle que **toutes les grosses expéditions** de ces dits engrais à destination de la gare de Bulle sont arrivées pour cette année, et que notre **gros stock** en dépôt est complètement épuisé.

La saison étant trop avancée, nous ne recevrons pas ce printemps de nouveaux envois.

MM. DROUX, marchands de vins, Bulle,

seuls représentants pour le canton de Fribourg.

Les Caisses et les bureaux des établissements sous-désignés seront fermés le

lundi de Pâques, 17 avril 1911.

Banque Populaire de la Gruyère.

Crédit Gruyérien.